

Qu'est-ce qu'un administrateur ?

dimanche 21 octobre 2018

@cni59-non-commercial



UN ADMINISTRATEUR CNL, C'EST UN LOCATAIRE

▪ Qui vous représente

L'administrateur CNL participe aux réunions du conseil d'administration, lieu où sont prises les décisions qui vous concernent. Il transmet et défend auprès de votre bailleur vos demandes et vos attentes (entretien, travaux, etc.). Il participe également aux commissions d'attribution des logements.

▪ Qui vous écoute

L'administrateur CNL s'engage à défendre vos intérêts, localement et nationalement. Il porte haut et fort vos doléances car il est un interlocuteur responsable et déterminé, respecté par le bailleur.

▪ Qui est proche de vous

L'administrateur CNL participe à la vie de votre quartier, de votre ville. Il

échange avec vous et vous informe tout au long de l'année.

- **Qui est formé**

L'administrateur CNL bénéficie de formations pour pouvoir vous aider au mieux aussi bien sur des sujets techniques que juridiques.